

0490029R
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL
6 RUE DE L AULNAYE
49370 VAL D ERDRE AUXENCE
Tel : 0241774237

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 11

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 19

Quorum : 10

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/09/2017

Réuni le : 21/09/2017

Sous la présidence de : Gilles Chanal

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Pays de Galles , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Pays de Galles : Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement :

-à organiser le voyage au Pays de Galles du 13 au 18 mai 2018 avec les élèves de 3A et 3B,

-à demander une participation financière de 370 € par élève,

-à signer les contrats relatifs à l'organisation de ce voyage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0